



HAL
open science

Les débuts de l'industrie dans le canton de Lapoutroie dans la première moitié du XIXe siècle

Philippe Jehin

► **To cite this version:**

Philippe Jehin. Les débuts de l'industrie dans le canton de Lapoutroie dans la première moitié du XIXe siècle. Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 2010, 29, pp.41-47. hal-00657697

HAL Id: hal-00657697

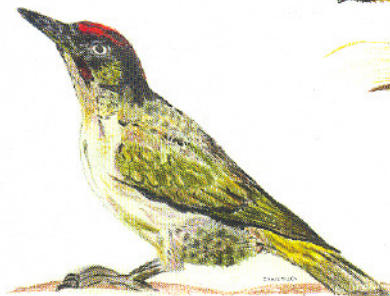
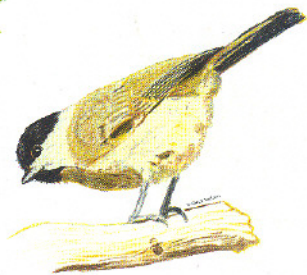
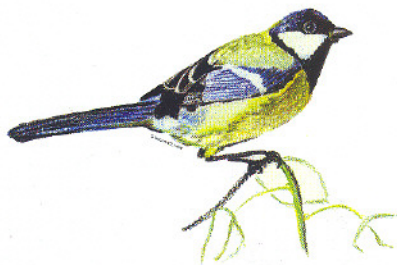
<https://hal.science/hal-00657697>

Submitted on 10 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÈY**



LES DEBUTS DE L'INDUSTRIE DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE DANS LA PREMIERE MOITIE DU XIXE SIECLE

Philippe JÉHIN

L'agriculture, la forêt et le tourisme constituent les clichés les plus communs du « canton vert » au point d'oublier la part importante qu'y joua l'industrie aux XIX^e et XX^e siècles. En effet, le Val d'Orbey a été touché dès la première moitié du XIX^e siècle par la révolution industrielle. Les sites industriels ont périclité après la Seconde guerre mondiale. Toute la riche histoire de l'épopée industrielle du canton reste à écrire alors que celle des vallées voisines (Sainte-Marie-aux-Mines, Munster, Guebwiller, Saint-Amarin...) est déjà bien connue.

Dans son *Histoire du Pays welche*, Yvette Baradel a évoqué les grandes lignes de l'industrie dans le canton dans les chapitres consacrés à l'économie¹. Plus récemment, Paul-André Cattin a raconté la saga industrielle de la famille Herzog-Lefébure².

Le présent article a l'ambition de retracer les débuts de l'industrialisation dans le canton au début du XIX^e siècle, en espérant éveiller quelque vocation à poursuivre et approfondir cette passionnante enquête.

LES PREMIERES ACTIVITES INDUSTRIELLES DE LA VALLEE

Bien avant la révolution industrielle du XIX^e siècle, le Val d'Orbey a connu l'implantation de sites proto-industriels. En effet, les ressources forestières et le réseau hydrographique ont très tôt attiré les entrepreneurs. C'est ainsi que les villages de Fréland et du Bonhomme accueillent dès le XVI^e siècle, plusieurs ateliers métallurgiques (fonderies) liés aux activités minières de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines comme a pu le démontrer Pierre Fluck³.

Mais cette industrie connaît un déclin au début du XVII^e siècle et la Guerre de Trente ans y met un terme définitif. Au XVIII^e siècle, le Val d'Orbey se consacre principalement à l'agriculture. L'activité artisanale se résume aux moulins, huileries et scieries disséminées le long des cours d'eau qui leur fournissent l'énergie hydraulique nécessaire à leur fonctionnement, comme a l'illustré Ortlieb par son esquisse « moulin à Fréland vers 1840 »⁴. Pourtant, à la fin du XVIII^e siècle, quelques tisserands sont mentionnés dans les villages, en particulier à Orbey où leur nombre atteint vingt-quatre personnes. L'activité demeure cependant très marginale.

Le premier site industriel, éphémère certes, est situé dans les murs de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis, vendue comme bien national en 1792. George Muller, fabricant originaire de Bollwiller, y crée une manufacture de coton et de fil. La fabrique abrite en 1797 vingt et un métiers à tisser et quatre machines à filer. Elle emploie 152 ouvriers et treize teinturiers⁵. Un rapport du 27 octobre 1797 signale que « cet établissement est entouré de montagnes dont les habitants en général sont très peu à leur aise ; la filature du coton est pour la plupart l'unique ressource de subsistance

1 Yvette BARADEL. *Histoire du Pays welche*, Orbey, 2003, 198 p.

2 Paul-André CATTIN. « Les établissements Herzog », *BSHCLVO* (Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey), n° 25, 2006, p. 43-53.

3 Pierre FLUCK. « L'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme au XVI^e siècle », *BSHCLVO*, n° 15 et n° 16, 1996 et 1997, p. 9-28 & 13-27.

4 Le document original est conservé à la bibliothèque municipale de Colmar, reproduit in *BSHCLVO*, n°10, 1991, page 73.

5 Yvette BARADEL. « Industrie et commerce dans le Val d'Orbey sous le Directoire », *BSHCLVO*, n°10, 1991, p. 62-75.

pendant l'hiver». Trois échantillons sont ajoutés au document pour prouver la qualité de la production : « le citoyen George Muller a fait tous les efforts possibles jusqu'à présent de soutenir et encourager cette branche de fabrication si intéressante ; l'on pourra juger d'après les échantillons ci-joints s'il y a réussi, le rouge teint à Paris est solide et à toute épreuve »⁶. Malheureusement, la manufacture fait rapidement faillite et l'ancienne abbaye est vendue en 1804.

Genre de fabrication	Métiers en activité dans la fabrique même	Métiers en activité au dehors	Endroit ou Métiers sous-établis	Filasse & Dévidées	Mécaniques à files	Cylindres & Métal & Presses de même
Contes d'orte & Profes de Coton & fil de Chambrino Coton de Paris Lombards de Toute Qualité & Couleur, &c.	21	23	3 - Maîtres Canton de Orbey 6 - Cuvier Canton de Mém. Desp. 3 - Schwenstebach Canton de Mém. Desp. 4 - Hottewiler Canton de Orbey 2 - Orbey Canton de Hottewiler	152	4	2
Total	21	40	—	152	4	2

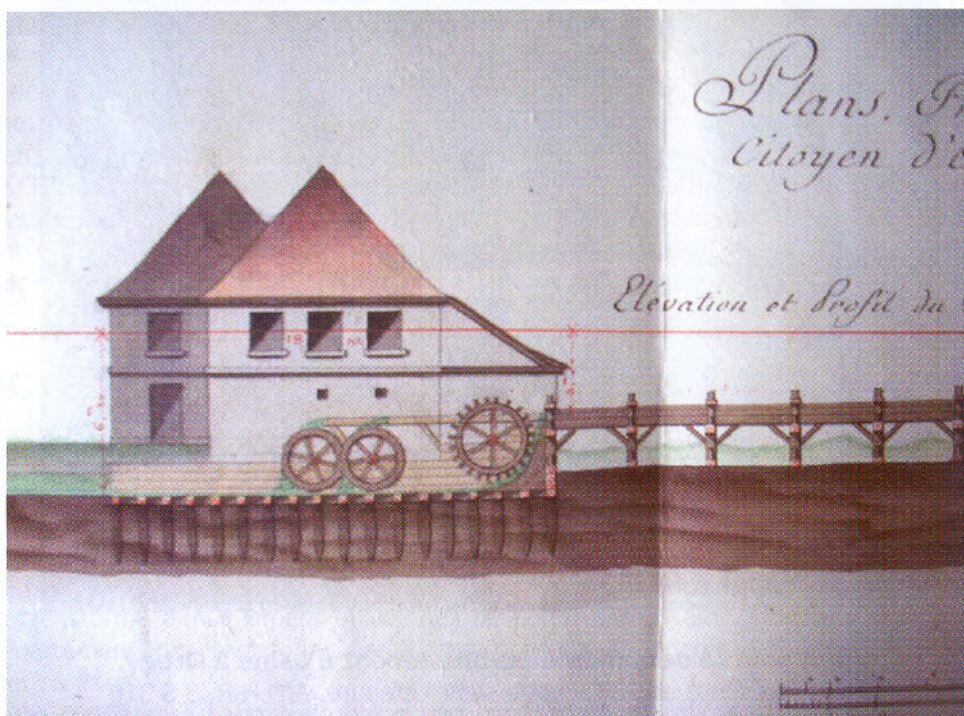
Certifié véritable à Paris le 6 Brumaire An 6
G. Muller

État de la manufacture établie dans l'ancienne abbaye de Pairis en 1792 avec échantillons des tissus produits. A.D.H.R. L 1000

Sous le Consulat et l'Empire, le village du Bonhomme semble renouer avec une ancienne tradition métallurgique. En 1800, une petite activité métallurgie y est présente avec un martinet. Il s'agit d'un marteau à bascule qui sert à battre les métaux. Il est mis en mouvement par une roue à cames actionnée par la force hydraulique de la Béhine. Un premier tissage est créé en 1810 par Jean Joseph Masson. En 1812, il existe quatre petits établissements textiles implantés à Orbey et au Bonhomme. En fait, les industriels utilisent l'abondante main d'œuvre locale pour développer l'activité textile à domicile. De nombreuses fileuses et des tisserands travaillent à façon dans les différentes communes.

⁶ A.D.H.R. L 1000

A la Restauration, l'industrie textile semble déjà bien implantée dans le canton. En 1826, on compte deux tissages de coton au Bonhomme employant 80 ouvriers, un tissage à Orbey créé en 1823 par Jean Georges Schoen (120 ouvriers), un tissage de coton en couleurs à Lapoutroie de Jean-Louis Maire (100 ouvriers). L'essor industriel apparaît cependant au début de la Monarchie de Juillet avec l'implantation concomitante de plusieurs usines dans la vallée.



Plan d'un moulin à trois tournant, projet présenté par Michel MICLO d'Orbey en 1801
A.D.H.R. 3 S 310

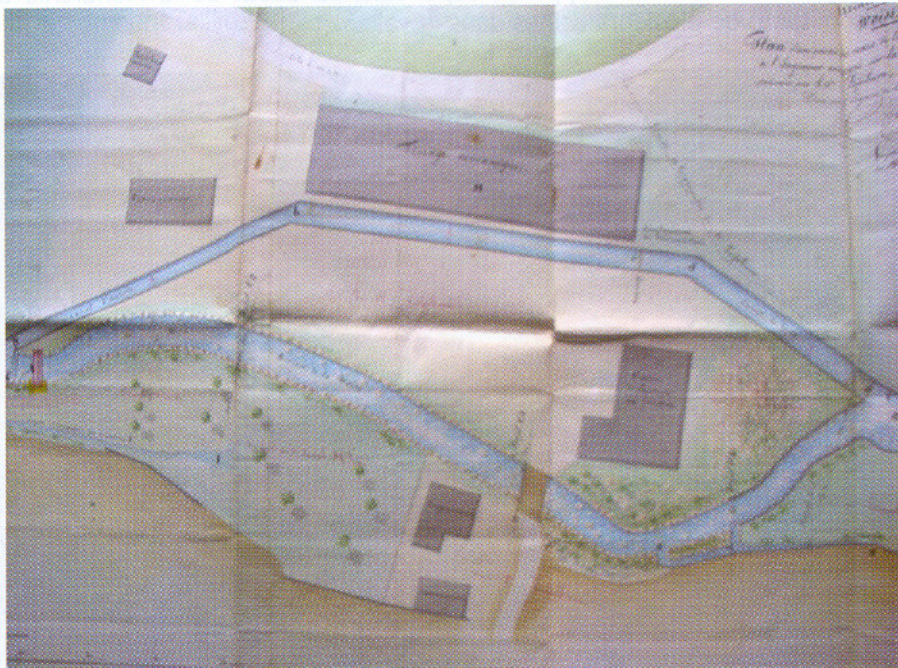
L'ESSOR SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)

En 1836, plusieurs industriels étrangers au canton choisissent d'y implanter des usines. Ils sont principalement intéressés par la force hydraulique des cours d'eau, c'est pourquoi ils acquièrent les moulins ou les scieries. A défaut, ils formulent des demandes de dérivations des ruisseaux auprès des autorités. Les premières usines se greffent donc sur les anciens moulins au point que ceux-ci viennent à manquer dans le canton. Ainsi, Michel Tirion, charpentier à Orbey, déplore dans une lettre adressée au préfet le 15 décembre 1848 que « *la suppression de plusieurs moulins à farine dont les chutes d'eau ont été employées à des établissements industriels, fait sentir dans cette commune la nécessité d'en construire d'autres* ». Ce constat est intéressant car Michel Tirion demande en fait l'autorisation de construire un nouveau moulin à Orbey ⁷.

Benjamin Kress et Édouard Birckel, négociants à Colmar, deviennent propriétaires, le 1^{er} février 1836, d'une usine connue sous le nom de moulin Guidat situé au centre du village d'Orbey. Ils désirent utiliser la pente naturelle de ce cours d'eau pour l'établissement d'une usine hydraulique. Ils souhaitent en outre construire un autre bief, cette deuxième chute d'eau est destinée à faire tourner un second moteur pour leur usine établie la rive nord de la Weiss. En avril 1836, Joachim Fauster, fabricant de toile de coton, demande une prise d'eau sur la Weiss. Cette concession lui permettrait de creuser un canal à partir de l'entrée de la grande rigole d'irrigation. Ce bief est destiné à alimenter une chute d'eau pour le moteur d'une usine à tisser construite sur le sol communal au lieu dit pont des Roses. Enfin, en mai 1836, Eugène Lefébure, gendre du fabricant Antoine Herzog du Logelbach, achète des terrains à Orbey pour construire un tissage mécanique. Il demande en concession une chute d'eau pour faire

⁷ A.D.H.R. 7 S 310

fonctionner le moteur d'un tissage mécanique implanté sur ses propriétés situées derrière le village d'Orbey, au lieu-dit les Battants (7). Le 17 février 1842, une ordonnance royale autorise Eugène Lefébure à établir une usine de tissage mécanique sur sa propriété et à dériver la Weiss.



Plan pour la demande d'établissement d'usine à Orbey.
Projet présenté en 1836 par le sieur Lefébure. A.D.H.R. 3 S 310

A Lapoutroie, une filature est fondée en 1825 par G. Baumgarten de Sainte-Marie-aux-Mines sur l'emplacement d'un moulin et d'une scierie. L'énergie est fournie par une chute d'eau de 100 m de dénivellation, canalisée depuis le plan d'eau de la Froide Fontaine⁸. Trois ans plus tard, elle est acquise par Pierre Dollfuss. Celui-ci sollicite l'autorisation du préfet, en novembre 1838 et en mai 1839, pour changer le cours du canal qui alimente sa filature qui emploie 150 ouvriers⁹. En 1844, on trouve cinq établissements textiles dans le canton : deux filatures et trois tissages à Orbey et à Lapoutroie ; les usines du Bonhomme ne sont plus mentionnées.

Un rapport officiel rédigé en 1853 dresse la liste des établissements industriels dans le canton de Lapoutroie.

A **Orbey**, on trouve :

- la filature de coton de Henri Hoser, propriétaire d'une filature à Kaysersberg et successeur de Kress et Birckel (96 ouvriers)
- le tissage de coton d'Antoine Herzog, successeur de Lefébure, comprenant deux établissements (210 ouvriers)
- le tissage de coton de Joachim Fauster (93 ouvriers)
- le tissage mécanique de coton de M. Sutter (100 ouvriers)
- la filature de coton de Léon Dunand (25 ouvriers)
- la papeterie de M. Blaise (5 ouvriers)

A **Lapoutroie** n'existent que deux manufactures :

- la filature de coton de la veuve de Pierre Dollfuss (130 ouvriers environ)
- le tissage de coton en couleur de M. Maire et fils, mais « cette fabrique n'a point d'ateliers, elle n'occupe que des ouvriers isolés travaillant chez eux »¹⁰.

⁸ Irène MULLER. « La filature de Lapoutroie », *BSHCLVO*, n° 24, 2005, p. 54-58.

⁹ A.D.H.R. 7 S 309

¹⁰ A.D.H.R. 10 M 5

Au **Bonhomme**, un manufacturier de Stosswihr, Auguste Bachmann, présente en 1855 un projet de construction d'un établissement industriel comportant une filature de coton de 5000 broches et un tissage mécanique de 200 métiers. Le sieur Bachmann possède déjà un martinet établi sur un canal construit sur une ancienne rigole d'irrigation, il compte certainement utiliser le même bief pour l'usine textile. Un arrêté préfectoral du 31 mars 1857 autorise l'établissement d'un tissage mécanique sur la dérivation de la Béhine. Le tissage est construit la même année ¹¹.

Au début de la seconde moitié du XIXe siècle, on assiste à la modernisation des industries. Ainsi Antoine Herzog modernise ses usines. En 1854, il fait installer un gazomètre pour l'éclairage des ateliers et en 1858 une machine à vapeur. Il s'émancipe ainsi par rapport à la force hydraulique des cours d'eau. Pourtant, c'est aussi l'époque de la grande controverse avec les agriculteurs du canton pour l'utilisation des eaux. Les rigoles d'irrigation sont convoitées par les manufacturiers qui les transforment en biefs pour alimenter leurs usines. De même, les industriels obtiennent l'endiguement des lacs malgré l'opposition des agriculteurs entre 1857 et 1861 ¹².

LE FONCTIONNEMENT DES USINES VERS 1840

Une grande enquête industrielle réalisée en 1840-1841 permet de connaître le fonctionnement des usines du canton.

A Lapoutroie, M. **M. Maire et fils** possèdent une fabrique ou manufacture de tissus de coton en couleur. Les ouvriers travaillent à domicile. L'entreprise met à leur disposition cent métiers à bras. Elle emploie 60 hommes et 40 femmes qui gagnent 0,80 F pour les hommes et 0,50 pour les femmes. L'entreprise transforme annuellement dix tonnes de coton filé et teint provenant de filatures établies dans le département du Haut-Rhin. Les tissus produits sont envoyés dans toute la France et principalement à Paris.

L'usine **Dollfuss** à Lapoutroie comprend trente métiers à bras et trente métiers mécaniques mus par une turbine hydraulique. Elle importe du coton d'Amérique du Nord. Sa production est écoulée dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges et de la Meurthe ¹³.

L'entreprise **Lefébure** d'Orbey fabrique des tissus de coton écru. Le coton filé provient de Mulhouse et de Thann. L'usine possède un moteur hydraulique d'une force de 15 à 20 chevaux, 200 métiers mécaniques à tisser, 16 autres mécaniques appelées « machines préparatoires ». Elle emploie 140 ouvriers dont les salaires sont réglés par pièce, ils varient de 50 centimes à 3 francs par jour. Elle consomme annuellement 65 tonnes de fil venant de France. Elle produit annuellement 15 000 pièces de coton destinées à l'impression et à la vente en blanc. Les prix de vente varient de 62 ½ centimes à 85 centimes l'aune. La production de l'usine Lefébure se vend dans le département du Haut-Rhin. En 1839, l'usine Lefébure envoie au préfet une caisse contenant trois pièces de toiles de coton destinées à l'exposition de Paris. L'établissement orbels obtient la médaille de bronze pour ses toiles au concours national. Mais c'est un lot de consolation qu'obtiennent tous les établissements participant au concours n'ayant pas été classés parmi les meilleurs ¹⁴.

L'usine de Joachim **Fauster** à Orbey fabrique elle aussi des toiles de coton. Elle est actionnée par un moteur hydraulique de 15 à 18 chevaux. Elle possède deux chevaux ou mulets, quatre fourneaux, 120 métiers mécaniques et à bras, six machines à parer. Elle achète du coton filé dans le Haut-Rhin et produit 10 000 pièces de tissus appelés calicots vendus 22 francs pièce dans le Haut-Rhin et dans les Vosges.

¹¹ A.D.H.R. 7 S 350

¹² Yvette BARADEL. « L'endiguement des lacs », *BSHCLVO*, n° 13, 1994, p. 60-70.

¹³ A.D.H.R. 9 M 13

¹⁴ A.D.H.R. 8 M 28

Personnel de l'usine Fauster à Orbey en 1841 :

Hommes	Femmes	Enfants	Total
28	55	11	94

La filature de coton **Kress et Birckel** consomme des déchets de coton et du coton neuf en provenance d'Égypte, d'Amérique, du Levant et des Indes. Un moteur actionné par le courant de la Weiss d'une force de 5 à 6 chevaux fait fonctionner dix métiers et 800 broches de filature. Les fils de coton sont vendus en France (13).

Une enquête de 1841 récapitule ainsi quatre établissements dans le canton (¹⁵) :

Établissements	Type d'usine	Machines	Communes
Pierre Dollfuss	filature de coton	4000 broches	Lapoutroie
Maire et fils	tissage de coton en couleur	35 petits métiers à tisser	Lapoutroie
Eugène Lefébure	fabrique de toiles de coton	150 petits métiers	Orbey
Kress et Birckel	filature de coton	900 broches	Orbey

Le même document précise aussi leurs effectifs :

Établissements	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Pierre Dollfuss	30	25	25	75
Maire et fils	60	30	10	100
Eugène Lefébure	53	82	25	160
Kress et Birckel	14	26	15	55

LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU MILIEU DU XIXE SIECLE

On peut aussi s'interroger sur les conditions de travail des ouvriers dans ces usines au milieu du XIXe siècle.

Le travail à domicile était par nature peu réglementé. A partir des années 1840, à la suite de divers rapports dont celui du Docteur Villermé sur la situation catastrophique dans les usines et manufactures françaises, le législateur finit par se pencher sur les conditions de travail des ouvriers. Le décret du 9 septembre 1848 fixe, dans son article premier, à 12 heures de travail effectif maximum la journée de travail d'un ouvrier. C'est aux maires des communes concernées à contrôler la bonne application de ce décret. Les archives du Haut-Rhin conserve ainsi la lettre que le maire Petittdemange de Lapoutroie adresse au préfet le 6 février 1850. Il décrit les horaires des ouvriers de l'usine de Mme veuve Pierre Dollfuss : « *Je me suis assuré que dans cet établissement les ouvriers doivent être à leurs travaux à 5 h du matin et que ces travaux continuent jusqu'à 8 heures du soir. Les repos qui y sont admis dans la journée sont de 8 h à 8 h 30 du matin et de midi à 1 h, durant ce temps, aucun ouvrier ne travaille, et le mécanisme est arrêté ; mais ces ouvriers ont une tolérance vers 4 heures pour leur goûter, sans cependant qu'il y ait un arrêt quelconque des machines, le travail se fait quand même...* » ¹⁶. Ainsi, les ouvriers de Lapoutroie sont présents dans l'usine 15 heures par jour, soit 90 heures par semaine ! Ils disposent de deux pauses quotidiennes de 1 h 30 au total, soit 13 h 30 de travail effectif par jour.

L'établissement Dollfuss de Lapoutroie se trouve donc en infraction dûment constatée lors d'une enquête réalisée le 1^{er} juin 1850. Dorénavant, tout dépassement de l'horaire légal est sanctionné,

¹⁵ A.D.H.R. 9 M 12

¹⁶ A.D.H.R. 10 M 3

mais il peut faire l'objet d'une dérogation délivrée par la préfecture ; plusieurs usines du canton saisissent cette opportunité ¹⁷. Ainsi, l'usine Dollfuss à Lapoutroie obtient plusieurs autorisations de travailler une heure supplémentaire par jour au cours de l'année 1850, pour des périodes n'excédant pas quinze jours, une première fois pour la première quinzaine de juin, puis « *par suite de la suspension du travail résultant du bris d'un arbre moteur* ». Une troisième demande pour les mois de juillet et d'août est déposée « *à raison du chômage fréquent d'une partie de son établissement durant le temps de la sécheresse* », mais l'administration n'accorde plus de nouvelle dérogation. Il semblerait que l'établissement Dollfuss abuse de ces dérogations pour maintenir les horaires de travail à 13 heures par jour.

Les mêmes requêtes sont émises du côté d'Orbey. Le 31 mai 1850, le fabricant Herzog et les autres industriels d'Orbey demandent l'autorisation de faire travailler leurs ouvriers pendant trois quinzaines pour récupérer les jours fériés des 9 mai (Ascension), 20 mai et 25 mai (fête patronale). Mais leur demande est rejetée.

Le travail des enfants dans les manufactures

Dans les années 1840, le législateur se penche aussi sur les conditions de travail des enfants. La première grande loi concernant les enfants est promulguée en mars 1841. Elle semble avoir été suivie dans le canton de Lapoutroie.

Extraits de la loi sur le travail des enfants du 22 mars 1841

Art. 2. les enfants devront, pour être admis, avoir au moins 8 ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de 8 heures sur 24, divisées par un repos. De 12 à 16 ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures sur 24 divisées par des repos. Ce travail ne pourra avoir lieu que de 5 h du matin à 9 heures du soir. L'âge des enfants sera constaté par un certificat délivré par l'officier d'état civil.

Art. 3. Tout travail entre 9 h du soir et 5 heures du matin est considéré comme travail de nuit. Tout travail de nuit est interdit pour les enfants en dessous de 13 ans.

Une **inspection** des établissements industriels est organisée le 12 avril 1845 dans le canton pour vérifier l'application de cette loi. Son procès-verbal permet de connaître les conditions de travail des enfants ¹⁸.

La filature de coton Pierre **Dollfuss** à Lapoutroie emploie 97 adultes mais aussi 12 garçons et 11 filles de 12 à 16 ans. Aucun enfant de moins de douze n'y travaille. Le registre d'inscription des jeunes ouvriers est bien tenu, les livrets des enfants en bon ordre. Les ateliers sont dans un état de salubrité satisfaisant. La durée de présence de ces enfants de 12 à 16 ans dans l'usine est la même que celle des adultes (de 5 h à 20 h) mais ils disposent de trois repos faisant 2 heures 30, ce qui porte la durée effective de travail à 11 heures. L'inspecteur signale en outre qu'ils reçoivent une heure d'instruction par jour, de plus les jeunes filles sont réunies le dimanche après midi pour être exercées à la couture et au tricotage par les soins de Mme Dollfuss. Ainsi la direction de l'entreprise Dollfuss applique la loi et mène une politique paternaliste. On peut néanmoins s'interroger sur la qualité de l'instruction limitée à une heure par jour. Le rapport ne précise pas à quel moment de la journée celle-ci est donnée à des adolescents certainement épuisés par leurs horaires de travail.

¹⁷ A.D.H.R. 10 M 2

¹⁸ A.D.H.R. 10 M 4